



**PRÉFÈTE  
DES DEUX-SÈVRES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction Départementale des Territoires  
Service Prospective Planification Habitat  
Unité Planification de l'Urbanisme - Risques  
Affaire suivie par : Philippe GAFFEZ  
Tél. : 05-49-06-89-64  
Adresse mail : philippe.gaffez@deux-sevres.gouv.fr

Niort, le 23 JAN. 2025

Monsieur le président,

Par courrier électronique en date du 18 novembre 2024, vous avez sollicité l'avis de la Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (CDPENAF) sur les projets de révision allégée n°6 et n°7 du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) du Sud Gâtine.

Ce dossier a été examiné par la CDPENAF lors de sa séance du 22 janvier 2025. Je vous informe que la commission a rendu un avis favorable sur ces procédures.

Mon service reste à votre disposition pour toute information complémentaire.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le président, l'expression de ma considération très distinguée.

Le Directeur départemental,

Le Directeur Départemental adjoint

Jean-Manuel NIETO

Monsieur Jean-Pierre RIMBEAU  
Président de la communauté de communes  
Val de Gâtine  
Place Porte Saint-Antoine  
79220 CHAMPDENIERS

Copie : Monsieur le sous-Préfet de Parthenay



1<sup>er</sup> janvier 2025 : la DDT des Deux-Sèvres s'engage dans la démarche zéro courrier papier

39, avenue de Paris - BP 526 79022 NIORT Cedex - TÉLÉPHONE : 05.49.06.88.88 - TÉLÉCOPIE : 05.49.06.89.99 - COURRIEL : [ddt@deux-sevres.gouv.fr](mailto:ddt@deux-sevres.gouv.fr)  
HORAIRES D'OUVERTURE : 09 h 00 - 12 h 15 / 13 h 45 - 16 h 00 (15 h 30 le vendredi et veille de jour férié)